

## **Compte rendu réunion SIVOM des 5 clochers du lundi 06 septembre 2021 à 19h**

Toutes les communes étaient représentées,  
Judith Ardon (vice-présidente commune NOGARET), Fabienne Soulié (suppléante commune LE CABANIAL), Gaëlle Alquier (suppléante commune ROUMENS), Hervé Jeanjean (titulaire commune MONTEGUT LAURAGAIS).

Sous la présidence de René Robert (commune SAINT JULIA)

Nous avons commencé la séance par la présentation de la nouvelle directrice Madame Nathalie BOUCHARD qui était auparavant directrice au VAUX.

Nous avons fait en sa présence un point sur les effectifs à la rentrée et sur les projets pédagogiques extérieurs au temps scolaire.

### · **Effectifs rentrée septembre 2021**

Monsieur le président annonce que les effectifs prévus ne sont pas au rendez-vous : une famille de 4 enfants et 3 familles de 3 enfants chacune n'ont pas scolarisés les enfants à l'école des 5 Clochers. 125 élèves sont rentrés au lieu des 139 élèves annoncés à l'inspection académique.

Monsieur le président et Madame BOUCHARD insistent sur la forte probabilité de fermeture de classe à la prochaine rentrée scolaire et demandent à chaque commune de travailler sur les maisons qui se vendent ou se louent, de faire des enquêtes de voisinage, de recenser les familles, de connaître où sont scolarisés les enfants... Madame BOUCHARD demandent aux 5 communes des chiffres concrets sur les futures inscriptions pour la prochaine rentrée. Ceci doit être fait de manière nominative et transmis à l'école pour fin octobre.

Monsieur le président annonce que la suppression d'une classe impliquera une réduction des frais de personnel ainsi que le non-remplacement du départ à la retraite de Brigitte (ATSEM en maternelle) prévu en début d'année 2022.

### · **Projets pédagogiques extérieurs au temps scolaire**

Monsieur le président et Madame BOUCHARD annoncent que 2 projets sont à l'étude :

- EPS, musique
- pendant la garderie (de 16h à 18h30) : un projet par trimestre sera fait, le premier sera la réalisation d'une fresque des 5 Clochers, et les autres projets restent à définir..

La séance continue avec un point sur le budget au 06 septembre, les grands projets du SIVOM (city stade, préau, cantine), la modification du nombre d'heure allouées au secrétariat, les expertises, les questions diverses.

### · **Le budget au 06 septembre 2021**

Monsieur le président a distribué à tous les participants le budget au 06 septembre. Il précise certains points :

- Dans les dépenses de fonctionnement en 615211 (bâtiments public) : Excédents de l'année précédente
- Charges de personnel : les IJ de 3 arrêts maladies n'ont pas été intégrés.
- Monsieur le président a accepté la modification des horaires de Brigitte et Virginie. Cette dernière a demandé à faire une journée continue (7h-14h) pour pouvoir avoir une activité complémentaire
- Autres charges exceptionnelles (L678) : le remboursement voirie a été effectué
- Le total des dépenses (201 559.81) intègre la déduction du remboursement de la voirie

Question de Madame SOULIE concernant le changement de prestataire suite au départ à la retraite du boulanger de ST Julia. Monsieur le président informe que la société Le Pain Perdu basée à Revel assure désormais cette prestation.

Madame SOULIE demande à Monsieur JEANJEAN ainsi qu'à Monsieur le président que la famille TRENQUE qui a 2 enfants scolarisés à l'école soient comptés 1 pour la commune du CABANIAL et 1 pour celle de MONTEGUT-LAURAGAIS. Effectivement suite à la garde alternée, Madame LOUBIAT a déménagé sur la commune de MONTEGUT-LAURAGAIS et Monsieur TRENQUE reste toujours domicilié sur la commune du CABANIAL.

Monsieur JEANJEAN informe que ce sujet doit être discuté lors du prochain conseil municipal et Monsieur le président annonce que les effectifs sont réactualisés au 01 janvier.

### · **Grands projets SIVOM**

Trois grands projets sont à l'étude :

- La fermeture partielle des préaux maternelle et primaire
- Le city stade
- La cantine

Comme évoquées lors des précédents comités syndicaux, les 5 communes souhaitent utilisées les fonds de la voirie en investissement pour l'école (soit 70 000 €). Une priorité sera effectuée sur les trois projets stipulés ci-dessus.

### **La fermeture partielle des préaux maternelle et primaire**

Monsieur le président a distribué les devis transmis par Monsieur ROUVILLAIN (Maire du CABANIAL).

Madame SOULIE explique ces derniers ; 2 devis ont été réalisés suite au dernier conseil syndical :

- Le 1<sup>er</sup> est une fermeture des préaux avec porte coulissante (environ 100 000 €)
- Le 2<sup>ème</sup> est une fermeture partielle des préaux ce qui est une demande forte des enseignants ; les préaux n'étant pas utilisables par temps de pluie. Le coût global pour cette solution est de 33 000 euros

Le président souhaite que Monsieur ROUVILLAIN s'occupe des demandes de subventions.

### **Le city stade**

Le budget global hors subvention devrait être d'environ 45 000 €.

Une demande de subvention a été faite par Monsieur le Président auprès du département. La Région et le Ministère des Sports seront aussi sollicités.

### **La cantine**

Monsieur JEANJEAN a fait un point sur la commission cantine.

Une demande de subvention pour 70 000 € de matériel a été faite. Monsieur JEANJEAN et Madame ARDON travailleront pour les demandes de subventions complémentaires associées à la cantine sur place.

Une présentation sera faite lors du conseil syndical de décembre 2021.

Le projet de cantine sur place pouvant demander plus de temps de mise en œuvre, Madame ALQUIER et Madame ARDON travailleront en parallèle sur le montage de l'appel d'offre d'un prestataire de restauration (le contrat d'OCCITANIE RESTAURATION prenant fin été 2022).

Elles seront aidées par l'intercommunalité pour la partie juridique, clauses...

Une réflexion sera faite par le SIVOM sur le cahier de charge.

En 9 ans l'école a eu 3 prestataires de 3 ans de contrat chacun : Récapé , Ensemble et Occitanie Restauration respectivement.

### **· Le secrétariat**

Monsieur le président nous informe qu'au début de mandat 8h étaient dédiées au secrétariat, il estime que 4 heures supplémentaires sont nécessaires.

Une délibération est demandée pour cette modification de contrat.

Le secrétariat sera ainsi ouvert le lundi, mardi et jeudi matin.

Nombre de votants: 5   pour: 5   contre: 0   abstention:0
---

Le contrat de Noelle passera donc de 8 à 12h.

### **· Bilan expertises**

Monsieur le président informe qu'une contre-expertise aura lieu mercredi 8 septembre concernant l'étanchéité du toit. Elle sera faite en présence d'une entreprise d'étanchéité et d'un expert. Le but étant d'obtenir la non-conformité de la totalité du toit.

Concernant la non-conformité du carrelage Monsieur le président demande à Monsieur ROUVILLAIN de bien vouloir s'en occuper.

Monsieur le président annonce que la garantie décennale se terminant dans 2 ans.

## · **Questions diverses**

### **Installation eau chaude dans les lavabos**

Monsieur le président informe qu'une discussion sera faite ultérieurement.

### **Parking primaire**

Monsieur le président informe qu'une condamnation de quelques places sur le parking côté primaire a été faite en ce début d'année afin de faciliter le passage des véhicules des parents lorsque les bus sont stationnés.

### **Bilan travaux effectués par Monsieur LAGREVAL**

Pour rappel Monsieur LAGREVAL effectue un contrat de 10h par semaine au sein de l'école. Il a pu obtenir les habilitations électriques.

Madame SOULIE demande à Monsieur le président le besoin d'investir dans le futur dans des matériels d'entretien type Tondeuse, Nettoyeur, etc. Cette année les travaux de tonte ont été réalisés par le cantonnier de la commune de MONTEGUT-LAURAGAIS qui a également prêté son matériel. Monsieur le président informe qu'une évaluation du besoin sera faite ultérieurement.

### **Contrats téléphoniques / Internet**

Madame ARDON nous informe que le SIVOM paye actuellement 2 contrats : un pour l'école et l'autre pour le SIVOM pour un montant global de 2500 € par an. Les contrats sont actuellement chez Orange. L'arrivée de la fibre en octobre permettra une révision de ces contrats.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.**